

LES REGLES DU JEU DE LA  
BOXE EDUCATIVE ASSAUT  
(BEA)



édition  
2015

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Spécificités de la Boxe Educative Assaut</b>	<b>p. 3</b>
<b>2</b>	<b>Le cadre réglementaire</b>	<b>p. 3</b>
2.1	Autoriser à boxer et incompatibilités	p. 3
2.2	Le face à face	p. 4
2.3	Le ring	p. 4
2.4	Les reprises et durées des assauts	p. 4
2.5	L'homme de coin	p. 5
2.6	Les touches	p. 5
2.7	Les cibles	p. 5
2.8	La tenue réglementaire	p. 6
<b>3</b>	<b>L'Arbitre</b>	<b>p. 7</b>
3.1	Les commandements	p. 7
3.2	Le cérémonial avant et après l'assaut	p. 7
3.3	Les interdictions	p. 8
3.4	Les sanctions	p. 10
3.5	Comportement en cas de faute	p. 10
3.6	Comportement pendant la minute de repos	p. 10
3.7	Cas particuliers	p. 10
<b>4</b>	<b>Les juges</b>	<b>p. 11</b>
4.1	Marquer 1 point	p. 11
4.2	Prise en compte des sanctions	p. 12
4.3	Egalité de points au score final	p. 12
4.4	Note	p. 12
<b>5</b>	<b>Règles d'organisation d'une compétition</b>	<b>p. 12</b>
5.1	Le délégué de réunion	p. 12
5.2	Le chronométrateur ou opérateur boxe compteur	p. 13
5.3	Les catégories de poids et d'âges	p. 14
5.4	Le poids des gants	p. 14
5.5	Demande d'organisation	p. 14



## 1 - Spécificité de la Boxe Educative ASSAUT

La boxe éducative assaut est une forme de pratique ouverte à toutes et à tous. Elle se différencie de la boxe amateur et professionnelle sur deux exigences fondamentales :

- 1 ➔ Ne pas nuire à son adversaire.
- 2 ➔ Etre sanctionné pour tout comportement violent.

La logique de l'activité reste identique quelles que soient les formes de pratique. Seule la puissance des touches les différencie. La puissance doit expressément différencier la boxe éducative assaut où l'on touche et combat où l'on frappe.

Les élèves doivent s'imposer par leurs qualités techniques et tactiques, mais en aucun cas par la puissance des coups. La vitesse d'exécution n'est en rien modifiée, mais doit s'accompagner d'une maîtrise totale de l'impact sous peine de sanctions (pénalité - avertissement - disqualification).



## 2 - Le Cadre Réglementaire

### 2.1 Autoriser à boxer et Incompatibilité

~ Pour être autorisé à boxer, les boxeurs doivent être titulaires d'une licence BEA pour la saison en cours.

~ Un assaut ne doit pas opposer 2 boxeurs(ses) dont l'écart d'âge est supérieur à 2 ans (date de naissance).

~ Un assaut ne doit pas opposer 2 boxeurs(ses) dont l'écart de poids dépasse l'écart de poids autorisé par la catégorie du plus léger.

~ Un assaut ne doit pas opposer un garçon et une fille.

~ Un assaut ne doit pas opposer 2 frères ou 2 sœurs.

~ Un assaut ne doit pas opposer 2 boxeur(ses) d'un même club, sauf en championnat.

~ Seul 2 boxeurs(ses) titulaires d'une licence BEA peuvent se rencontrer.

~ Un(e) boxeur(se) est autorisé(e) à effectuer 2 assauts par jour hors et en championnat.

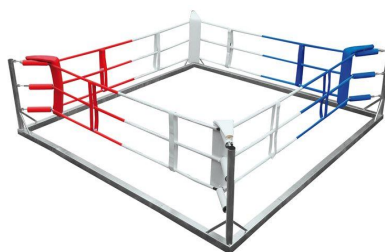


## 2.2 Le face à face

Tout au long de l'assaut, les boxeurs doivent demeurer face à face. Un boxeur qui tourne le dos à son adversaire ou qui baisse la tête (visage face au sol) est immédiatement sanctionné.

## 2.3 Le ring

L'espace de pratique est un carré de 4 à 6 mètres de côté, délimité par des cordes. Le ring n'est pas obligatoirement surélevé.



## 2.4 Les reprises et durées des assauts

Les assauts se déroulent en 3 reprises dont la durée varie suivant l'âge :

~ Poussin(e)s, Benjamin(e)s : 3 reprises de 1q

~ Minimes G, F : 3 reprises de 1q0.

~ Cadets(tes), juniors et seniors F, H : 3 reprises de 2q

Le chronométrateur donne le signal du début et de la fin des reprises en frappant sur le gong, ou en sifflant.

Le chronomètre ne doit jamais être arrêté sauf sur demande de l'arbitre

Entre chaque reprise, l'élève regagne son coin pendant 1 minute. Il doit rester debout, face à son adversaire.

Une seule personne titulaire d'une licence F.F.B. peut accompagner et conseiller le boxeur dans son coin.

Pendant la minute de repos, il ne doit pas pénétrer à l'intérieur des cordes.

## 2.5 L'homme de coin

Il est licencié à la FFB. Durant les reprises, il doit être assis et ne doit pas parler. Dans le cas contraire, l'arbitre peut sanctionner le boxeur.



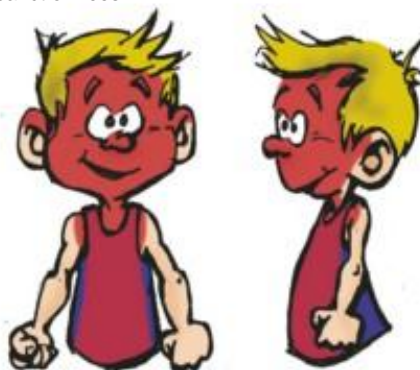
## 2.6 Les Touches

Seules les touches délivrées le poing fermé avec la tête des métacarpiens et les premières phalanges sont comptabilisées. Toute touché avec une autre surface est sanctionnée.



## 2.7 Les Cibles

Les boxeurs doivent atteindre l'opposant sur le devant et les côtés du buste ou de la face. Les touches sur les bras de l'adversaire sont autorisées mais ne sont pas comptabilisées. Les touches sur toutes les autres parties du corps sont sanctionnées.



## 2.8 La Tenue Réglementaire

Une tenue incomplète entraîne la disqualification.

Les boxeurs doivent porter :

### Pour les garçons :

- ~ Une paire de gants
- ~ Un casque
- ~ Un protège-dents
- ~ Un short mi-cuisses
- ~ Des bandages
- ~ Un débardeur
- ~ Une coquille
- ~ Des chaussures de boxe ou basket



### Pour les filles :

- ~ Une paire de gants
- ~ Un casque
- ~ Un protège-dents
- ~ Un short mi-cuisses
- ~ Un tee-shirt ou débardeur non échancré aux aisselles (brassière interdite)
- ~ Des bandages
- ~ Un protège poitrine (non obligatoire), mais fortement conseillé.
- ~ Des chaussures de Boxe ou basket

Porter : boucle d'oreille, piercing, chaîne, montre, protège dents rouge... EST INTERDIT .  
Ce fait, constaté en fin d'assaut, entraîne la disqualification du fautif.

## 3 - L'arbitre

Le principal rôle de l'arbitre est de veiller à la sécurité permanente des deux boxeurs. Il a pour tâche de repérer un élève fautif et de le sanctionner.

De plus, il constitue une référence et représente le garant de l'image et le l'esprit de pratique de la boxe éducative assaut. Il ne peut en aucun cas juger et diriger en même temps.

### 3.1 Les Commandements

Ils sont au nombre de 2 :

#### ➔ « Stop »

Impose un arrêt immédiat des boxeurs. Il est utilisé dans 4 cas :

A/ Pour un dégagement sans donner de sanctions

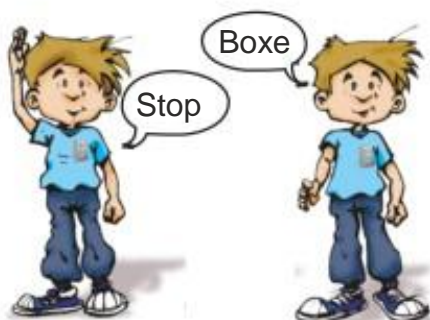
B/ Dès qu'une faute est commise par un boxeur pour le sanctionner.

C/ Dès que le gong sonne pour mettre fin à la reprise.

D/ Dès qu'un problème empêche le déroulement normal de l'assaut (casque ou chaussure détachés, glissade...). l'arbitre demande alors un arrêt du chronomètre.

#### ➔ « Boxe »

Permet d'autoriser les boxeurs à débiter la reprise ou à la reprendre à la suite d'un « Stop ».



### 3.2 Le Cérémonial avant et après le match

L'arbitre adopte les comportements suivants :

#### ➔ Avant :

- ➔ Il monte sur le ring en premier.
- ➔ Il vérifie la tenue des boxeurs.
- ➔ Il invite les boxeurs à venir se toucher les gants.
- ➔ Il s'assure que les juges et les boxeurs sont prêts.
- ➔ Il signale au chronométrateur le début de l'assaut : « Chrono » (le gong sonne).
- ➔ Il dit « Boxe » pour autoriser les boxeurs à débiter l'assaut.

#### ➔ Après :

- ➔ Il invite les boxeurs à se serrer la main avant et après la décision.
- ➔ Il prend la main de chaque boxeur et lève le bras du vainqueur.
- ➔ Il serre la main de chaque boxeur.



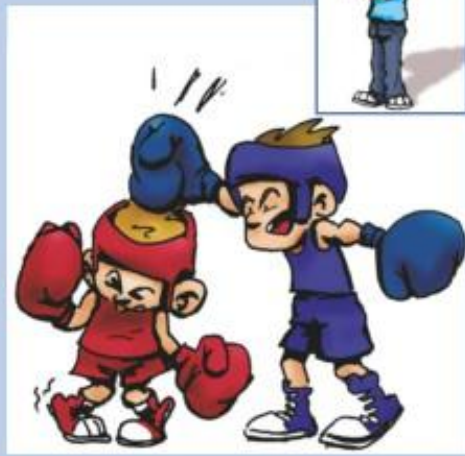
### 3.3 Les Interdictions

L'arbitre a pour principale mission de repérer les fautes commises par les boxeurs. Dans une rencontre BEA, il est interdit :

→ De frapper fort, ou d'en avoir l'intention



→ De toucher avec la partie non autorisée des poings.



→ De baisser la tête (visage face au sol).



→ De tourner le dos à son adversaire.





→ De toucher une cible interdite.



→ De tenir ou de pousser.



→ De parler en boxant.

bla bla bla bla  
bla bla bla  
bla bla bla bla  
bla ...



→ De toucher en sautant.



→ D'attaquer l'adversaire de façon désordonnée sans aucun souci défensif.



→ D'avoir un comportement antisportif.



Si le boxeur commet une faute grave ou visiblement intentionnelle, l'arbitre peut le disqualifier sans le sanctionner au préalable. En cas de doute, il peut demander l'avis des juges pour prendre sa décision. Lorsqu'un contretemps empêche le bon déroulement du match, l'arbitre demande au chronométreur l'arrêt du chronomètre.

### 3.4 Les Sanctions

~ Soit 1 point. (pénalité) pour une faute qui n'est pas intentionnelle

Soit 3 points (avertissement) pour une faute qui n'est pas intentionnelle, grave, et qui porte atteinte à l'éthique de la BEA.

Le nombre de sanctions est limité à 9 points, cependant l'arbitre peut prononcer la disqualification d'un boxeur s'il estime que ce ne répond pas à l'esprit de la boxe éducative assaut : faute(s) intentionnelle(s) -faute(s) grave(s).

### 3.5 Comportement en cas de Faute

- Il dit « Stop » lorsqu'une faute est commise.
- Il désigne le fautif pour le sanctionner.
- Il justifie son arrêt par un geste correspondant à la faute.
- Il sanctionne, par une pénalité ou un avertissement le boxeur qui a commis la faute., sa gestuelle est identique dans les deux cas.
- Il dit « Boxe » pour faire reprendre l'assaut.
- Il peut disqualifier en cas de faute grave.

### 3.6 Comportement pendant la minute de repos

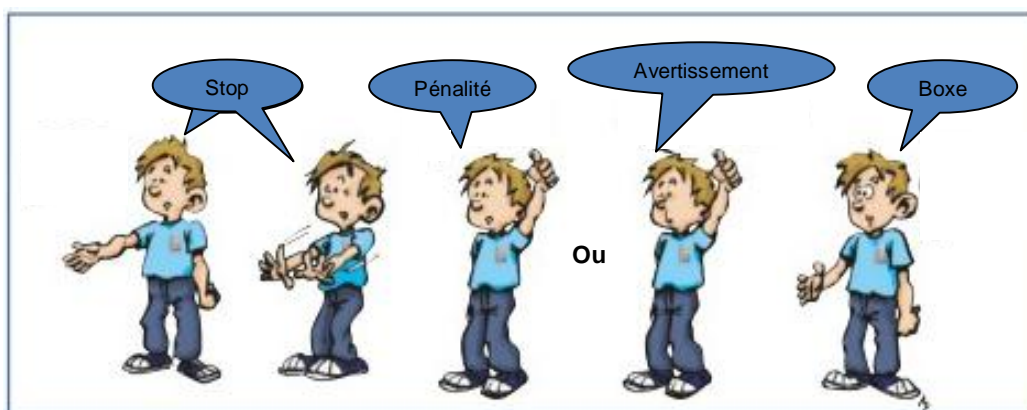
- ~ Il vérifie que les boxeurs sont face à face
- ~ Il vérifie le port du protège-dents avant la reprise.

### 3.7 Cas particuliers

Si un saignement de nez apparaît, l'arbitre décide d'arrêter le match s'il estime que le saignement est trop important ou si le boxeur saigne pour la seconde fois. La décision sera alors donnée aux points.

Le boxeur qui bénéficie du plus grand nombre de juges en sa faveur est déclaré vainqueur. (G.P)

- ➔ Si le boxeur ou l'entraîneur souhaite arrêter l'assaut, l'adversaire est déclaré gagnant par abandon.
- ➔ Si l'arbitre observe une trop grande différence



## 4 Les Juges

Ils sont en nombre impair (3 juges). Ils comptabilisent les points de chaque boxeur en appuyant sur les touches rouge ou bleue. Ils valident les sanctions de l'arbitre (voir chapitre 4.2)

### 4.1 Marquer 1 point

L'assaut se caractérise par la succession de touches et de phases d'attente au cours desquelles les boxeurs observent et ne déclenchent pas de touche.

Pour marquer un point en boxe éducative assaut, il faut que la touche délivrée par l'un des boxeurs atteigne une cible définie par le règlement.

Chaque touche valable compte 1 point.

Le boxeur ayant le plus touché les cibles réglementaires comptabilisables avec la surface autorisée gagne.

Le juge doit valider chaque point en appuyant sur les touches du boîtier comptabilisateur (pour le boxeur rouge ou pour le boxeur bleu).

Seules les touches délivrées le poing fermé avec la tête des métacarpiens et les premières phalanges sont comptabilisées. Toute touche avec une autre surface est sanctionnée et non comptabilisée.

#### 4.2 Prise en compte des Sanctions

Lorsque l'arbitre stoppe l'assaut et annonce «pénalité ou avertissement», les juges prennent en compte la faute :

Il s'agit d'une pénalité : le juge valide la faute en appuyant une seule fois sur la touche noire du boxeur sanctionné.



Il s'agit d'un avertissement : le juge attend que le voyant vert de son boîtier clignote et valide en appuyant une seule fois sur le bouton noir du boxeur fautif.

#### 4.3 Egalité de Points au score final

Le match nul existe hors compétition. A la fin de l'assaut, si chaque boxeur totalise le même nombre de points, la machine déclare vainqueur :

- 1<sup>er</sup> critère : le boxeur qui a le moins de points de pénalité
- 2<sup>ème</sup> critère : le boxeur qui n'a pas été le premier sanctionné
- 3<sup>ème</sup> critère : le boxeur le plus jeune.

#### 4.4 Note

En l'absence de Boxe compteur, le mode de jugement avec bulletin est autorisé.

## 5 Règles d'Organisation d'Une compétition

### 5.1 Le Délégué de Réunion

Dans toutes les compétitions en championnats et hors championnats :

- Il organise les assauts en accord avec les entraîneurs
- Il consigne les résultats et ses observations sur le procès verbal.
- Il transmet le procès verbal au Comité Régional dans les 48 heures.
- Il remplit les licences des boxeurs et des officiels
- Il est responsable de la pesée

- Il est responsable du bon déroulement de la compétition
- Il coordonne et gère une équipe d'officiels.
- Il (ou fait) comptabilise(r) les points de pénalités
- Il note le boxeur qui a été le premier sanctionné
- Il annonce, ou fait annoncer par le chronométrateur, l'avantage à chaque fin de reprise et le nombre de pénalités des boxeurs.
- Il remplit le livret de formation du boxeur

### 5.3 Le chronométrateur ou opérateur boxe compteur

- Il est responsable du fonctionnement du boxe compteur
- Si le régulateur le lui demande, il annonce le score et les pénalités à chaque fin de reprise
- Il stoppe le boxe compteur à la demande de l'arbitre
- En cas d'avertissement : il stoppe la machine, appuie sur la touche AVER, de façon à ce que les juges valident. Chose faite, il appuie sur la touche BOXE.



#### 5.4 Les Catégories de Poids et d'Âges

En Championnats Fédéraux, les catégories de poids sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

##### IMPORTANT :

- ☛ En championnats : respect strict du règlement.
  - ~ aucune tolérance de poids n'est accordée à la pesée, qui doit s'effectuer, pour les mineurs, en short et T-shirt
  - ~ Pas d'opposition entre des boxeurs de catégories d'âges différentes.

☛ Hors championnats : il peut être admis, sous la responsabilité du délégué, et en accord avec les entraîneurs:

~ autoriser des assauts entre des boxeurs de catégories de poids différentes, mais dans la limite d'un excédent maximum de deux kilos de l'écart réglementaire entre deux catégories de poids qui se suivent.

~ autoriser des assauts entre deux boxeurs de catégories d'âges différentes, mais avec un écart maximum de deux ans (de date de naissance). La durée de la rencontre est celle de la catégorie du plus jeune des opposants.

#### Les catégories de poids BEA

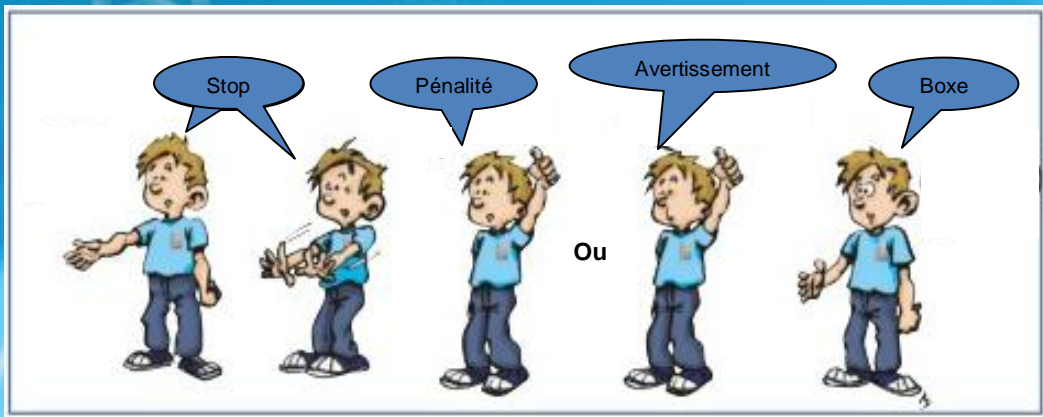
Poussins Benjamins (mixte)	Minimes (mixte)	Cadets (mixtes)	Juniors-Seniors (fém.)	Juniors-Seniors (masc.)
De 15 à 18 inclus	De 30 à 33 Inclus	De 39 à 42 inclus	De 44 à 46 inclus	De 45 à 48 inclus
+ 18 à 21 inclus	+ 33 à 36 inclus	+ 42 à 45 inclus	+ 46 à 48 inclus	+ de 48 à 51 inclus
+ 21 à 24 inclus	+ 36 à 39 inclus	+ 45 à 48 inclus	+ 48 à 50 inclus	+ 51 à 54 inclus
+ 24 à 27 inclus	+ 39 à 42 inclus	+ 48 à 51 inclus	+ 50 à 52 inclus	+ 54 à 57 inclus
+ 27 à 30 inclus	+ 42 à 45 inclus	+ 51 à 54 inclus	+ 52 à 54 inclus	+ 57 à 60 inclus
+ 30 à 33 inclus	+ 45 à 48 inclus	+ 54 à 57 inclus	+ 54 à 57 inclus	+ 60 à 64 inclus
+ 33 à 36 inclus	+ 48 à 51 inclus	+ 57 à 60 inclus	+ 57 à 60 inclus	+ 64 à 69 inclus
+ 36 à 39 inclus	+ 51 à 54 inclus	+ 60 à 64 inclus	+ 60 à 64 inclus	+ 69 à 75 inclus
+ 39 à 42 inclus	+ 54 à 57 inclus	+ 64 à 68 inclus	+ 64 à 69 inclus	+ 75 à 81 inclus
+ 42 à 45 inclus	+ 57 à 60 inclus	+ 68 à 72 inclus	+ 69 à 75 inclus	+ 81 à 91 inclus
+ 45 à 48 inclus	+ 60 à 64 inclus	+ 72 à 76 inclus	+ 75 à 81 inclus	+91
+ 48 à 51 inclus	+ 64 à 68 inclus	+76 à 80 inclus	+ 81	
+ 51 à 54 inclus	+ 68 à 72 inclus	+ 80 à 86 inclus		
+ 54 à 57 inclus	+ 72 à 76 inclus	+86		
+ 57 à 60 inclus	+ 76			
+ 60 à 64 inclus				
+ 64 à 68 inclus				
+ 68 à 72 inclus				

#### 5.5 Le Poids des Gants

~ 10 onces

#### 5.6 Demande d'Organisation

Le club organisateur doit demander et renvoyer le formulaire de demande d'organisation d'une compétition B.E.A. au Comité Régional 20 jours avant la date prévue pour la compétition.



**Fédération Française de Boxe**  
**14, rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX**  
**Téléphone : 01 49 42 23 72 - Télécopie : 01 49 42 28 79**

[www.ffboxe.asso.fr](http://www.ffboxe.asso.fr)